

**ERADICATING
HPV INFECTION
BEFORE
IT CAUSES
CERVICAL
CANCER**



**Rapport financier
semestriel
au 30 juin 2014**



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 528 507,10 €
Siège social : Prologue-Biotech 516 Rue Pierre et Marie Curie 31670 LABEGE
RCS Toulouse B 439 489 022

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2014

SOMMAIRE

1 – Attestation du responsable du rapport financier semestriel	3
2 – Rapport d'activité au 30 juin 2014	4
3 – Comptes résumés semestriels établis en normes IFRS au 30 juin 2014	8
4 – Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle Période du 1 ^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014	38

1- ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Benedikt Timmerman, Président du Directoire

Attestation de la personne responsable

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confronté. »

Monsieur Benedikt Timmerman, Président du Directoire

2- RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2014

Faits marquants du 1^{er} semestre 2014

GENTICEL est entrée en bourse le 4 avril 2014 sur les marchés réglementés d'Euronext à Paris (compartiment C) et à Bruxelles, dans le cadre d'une Offre à Prix Ouvert auprès du public en France et en Belgique et d'un Placement Global principalement auprès d'investisseurs institutionnels en France, en Belgique et dans certains pays Européens et à l'exception explicite de certains pays, notamment des États-Unis.

Le placement a rencontré un vif succès auprès des investisseurs institutionnels français, belges et internationaux, ainsi qu'auprès des investisseurs particuliers français et belges.

Au regard de la forte demande constatée, soit 55 M€ (offre sursouscrite 1,8 fois), le Directoire réuni le 3 avril 2014, avec l'accord du Conseil de Surveillance de la Société réuni le même jour, a décidé d'étendre le montant de l'offre initiale de 30 M€ à 34,5 M€. Au total, le nombre de titres émis le 8 avril 2014, après le règlement-livraison des actions, s'établit à 4 367 088 actions ordinaires permettant la réalisation d'une augmentation de capital de 34,5 M€ (prime d'émission incluse).

Le 2 mai 2014, Oddo, agissant pour le compte des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, a informé la Société que l'option de surallocation qui leur a été consentie par la Société, a été exercée partiellement à hauteur de 0,2 M€ supplémentaires correspondant à l'émission de 21 604 actions nouvelles supplémentaires.

En conséquence, GENTICEL a levé un montant total lors de son introduction en bourse de 34,7 M€, correspondant à l'émission de 4 388 692 actions nouvelles, soit environ 29 % du capital de Genticel.

Les frais liés à cette opération se sont élevés à 3 212 K€ dont :

- 211 K€ ont été imputés en charges (note 16) ;
- 3 001 K€ ont été imputés sur la prime d'émission (sur ces 3 001 K€, 2 944 K€ ont été imputés sur 1^{er} semestre de l'année 2014 comme indiqué dans le tableau des variations des capitaux propres et 57 K€ sur le premier semestre 2013).

Par ailleurs, la Société rappelle que :

- Aux termes d'une délibération du directoire en date du 24 Janvier 2014, il a été apporté la somme de 104 687,60 € au capital social de la Société correspondant à l'exercice de 1 046 876 Bons de souscription d'actions autorisés et émis lors de l'assemblée générale du 22 Avril 2013 donnant droit à 1 046 876 actions pour un montant total, prime d'émission comprise de 4 187 504 € ;
- le directoire, lors de sa séance du 7 mars 2014, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie aux termes de la dixième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 7 mars 2014, a décidé l'émission de 612 907 obligations convertibles (« OC ») représentant un emprunt total de 2 451 628 €. Conformément aux termes de ces obligations convertibles, 306 454 OC, soit un montant total de 1 225 816 €, ont été automatiquement remboursées le 31 mai 2014 en un nombre total (après rompus) de 155 164 actions de la Société d'une valeur prime d'émission incluse de 7,90 € par action.

A l'issue de l'ensemble de ces opérations, le capital social de la société est de 1 528 507,10 €. Il est divisé en 15 285 071 actions, ayant une valeur nominale de 0,10 € par action chacune, toutes souscrites et intégralement libérées.

Activité et résultats de la société

Activité de recherche et développement.

GENTICEL a franchi au cours du 1^{er} semestre 2014 une étape majeure dans le développement de ses produits avec le lancement d'un essai clinique de phase II pour ProCervix, son premier candidat vaccin thérapeutique. ProCervix s'adresse aux femmes déjà infectées par les types HPV 16 et/ou 18 avant l'apparition de lésions de haut grade ou de lésions cancéreuses. C'est le premier vaccin thérapeutique répondant au besoin médical de cette population à haut risque, les vaccins HPV préventifs n'étant efficaces que pour les femmes qui ne sont pas encore infectées.

L'essai de phase II multicentrique, dont l'objet est d'évaluer l'efficacité de ProCervix en termes de clearance virale, a reçu un avis scientifique favorable de l'Agence Européenne du Médicament (EMA). 39 sites d'investigation, répartis dans 7 pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Pays-Bas et Royaume-Uni), participent activement à cet essai clinique.

La première patiente a été traitée le 31 janvier 2014. A la fin du 1^{er} semestre 2014, GENTICEL avait recruté la moitié des patientes dans son étude de Phase II, en totale conformité avec les projections établies par la société.

De plus, le Comité de Surveillance et de Suivi de l'essai ("Data and Safety Monitoring Board" ou "DSMB"), qui réunit le groupe d'experts indépendants qui revoit tous les six mois les données de tolérance issues de l'étude, a recommandé, à l'issue de sa réunion qui s'est tenue comme prévue le 1^{er} juillet, la poursuite de l'essai sans changement.

Le deuxième candidat médicament de la société est un vaccin thérapeutique Multivalent HPV (appelé **Multivalent HPV**). Il cible HPV 16 et 18 plus 4 autres HPV parmi les génotypes HPV les plus pertinents en matière de prévention du cancer du col de l'utérus. Les résultats précliniques obtenus lors du 1^{er} semestre 2014 sont très encourageants.

Ressources humaines

Pour mener le développement clinique de son pipeline, et en particulier l'essai de Phase II de ProCervix, GENTICEL a renforcé son équipe de direction avec le recrutement du Dr. Sophie Olivier au poste de Directrice Médicale. Le Dr. Olivier met au service de GENTICEL son expertise de plus de 20 années de développement clinique dans les domaines de la gynécologie, des vaccins et des affaires réglementaires.

La Société employait 35 personnes au 30 juin 2014 contre 30 personnes au 31 décembre 2013. Sur ces 35 personnes, 5 personnes étaient en contrat à durée déterminée au 30 juin 2014 et une personne en contrat d'apprentissage. Ces CDD ont été essentiellement contractés dans le cadre de remplacements de salariés en congès maternité.

Résultats

Le résultat opérationnel de la société qui s'établit à -4 634 K€ est conforme aux anticipations de la société. L'accroissement des dépenses de Recherche et Développement par rapport au premier semestre 2013 (4 701 K€ versus 2 919 K€) est lié à la mise en place puis au démarrage de l'essai de phase II qui génère des coûts importants mais qui ne sont pas récurrents pour une large part.

L'accroissement de ces dépenses sur la période (+ 60%) s'accompagne d'un accroissement encore plus important du montant du Credit Impôt Recherche qui passe de 751 K€ pour le 1^{er} semestre 2013 à 1 335 K€ pour le 1^{er} semestre 2014 (+ 78%) ; le montant du CIR du 1^{er} semestre 2013 ayant été négativement impacté par le versement d'avances remboursables et de subvention pour une valeur totale de 805 K€.

L'accroissement des frais généraux et administratifs de 680 K€ pour s'établir à 1 345 K€ sur le 1^{er} semestre 2014 s'explique par :

- Une progression de 151 K€ des honoraires en lien avec la cotation de la Société,
- Des frais relatifs à l'introduction en bourse de la société pour 211 K€,
- L'impact de la juste valeur des paiements fondés sur des actions pour 122 K€ (non décaissable),
- La hausse des frais de personnel pour 113 K€ lié au versement de bonus exceptionnels aux membres du Directoire qui ont représenté une charge non récurrente de 87 K€ en frais généraux et administratifs (le cout total pour la société de ces bonus, charges comprises, a été de 145 K€ sur la période, affecté pour 87 K€ en frais généraux et pour le solde en dépenses de recherche sur la base de l'activité des personnes concernées).

Le résultat net s'établit à - 4 643 K€ : il est conforme aux anticipations de la société.

Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement au 30 juin 2014 ressort à 615 K€ contre -216 K€ au 30 juin 2013. L'accroissement du besoin en fonds de roulement est essentiellement dû à la réduction du montant dû auprès de fournisseurs : des factures très importantes liées au démarrage de l'étude de phase II ont été réglées en début de l'année 2014.

Trésorerie

La trésorerie au 30 juin 2014 ressort à 36 923 K€ contre 3 839 K€ au 31 Décembre 2013. La progression de la trésorerie s'explique par :

- Le versement de 2 451 K€ lors de l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions ;
- Des augmentations de capital pour un montant net de 35 927 K€ ;
- Le remboursement de 100 K€ au titre d'avances remboursables ;
- Des investissements de 44 K€ ;
- Le versement de 200 K€ au titre d'un contrat de liquidité administré par ODDO ;
- Une consommation de trésorerie liée à l'exploitation de 4 950 K€ conforme aux anticipations de la société.

Evolution et perspectives

Les moyens financiers dont la société dispose désormais lui permettent de mener le développement de son portefeuille de vaccins thérapeutiques destinés à éliminer, à un stade précoce, le virus du papillome humain (HPV), agent responsable du cancer du col de l'utérus.

En particulier, la société entend dans les trois années qui viennent et conformément au plan présenté dans le cadre de son introduction en bourse :

- Confirmer l'efficacité de ProCervix dans le cadre de la phase II en cours ;

- Préparer l'entrée de ProCervix en phase III clinique en:
 - conduisant une phase I aux USA
 - établissant le processus de production à l'échelle industrielle ('scale-up')
 - produisant les lots GMP à l'échelle industrielle destinés à la phase III
- Préparer l'entrée en phase I clinique pour l'année 2017 du Multivalent HPV, le 2^{ème} candidat vaccin thérapeutique de la société

Avec déjà la moitié des patientes recrutées dans son essai de phase II avec ProCrevic, la Société voit conforter sa prévision d'avoir recruté l'ensemble de patientes pour le 1^{er} semestre 2015.

La société poursuit et poursuivra dans l'avenir ses contacts dans l'industrie pharmaceutique à la recherche d'un partenaire pour la franchise HPV ou pour d'autres applications en dehors du domaine de l'HPV pour sa plateforme de 2^{ème} génération qui s'appelle « Vaxiclase ».

Evènements survenus depuis la clôture du semestre

La société a reçu le 27 Août 2014 de la part de Bpifrance dans le cadre du projet OSEO 4 :

- 128 532 € sous forme de subvention ;
- 220 679 € sous forme d'avance remboursable.

La société a transmis à Bpifrance le rapport de fin de travaux correspondant à l'avance remboursable dite « OSEO 3 ». Dans le cadre de ce projet, Bpifrance avait soutenu la production du lot de ProCervix Poudre qui est actuellement en cours d'utilisation dans la phase II ainsi que des extensions de la phase I conduite avec ProCervix. Le succès du projet a conduit Bpifrance à accepter le rapport final et verser à la société en date du 4 septembre 2014 un montant de 481 k€. Ce montant est légèrement inférieur au montant initial prévu dans la convention (- 38 k€) car le montant total des dépenses finalement liés à la réalisation de ce projet a été lui-même inférieur au budget présenté à Bpifrance.

Par ailleurs, pour faire face à l'accroissement de l'activité de développement clinique, la Société a entamé un processus de résiliation par anticipation de son bail des locaux occupés à Paris Rue de la Boétie. La Société recherche un successeur, avec l'accord du propriétaire, pour ces locaux. Elle a transféré ses bureaux parisiens en Août 2014 Rue Tronchet à Paris.

Risques et incertitudes

Les risques relatifs à la société sont précisés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base la société.

3- COMPTES RESUMES SEMESTRIELS ETABLIS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2014

Etat de situation financière

GENTICEL		30/06/2014	31/12/2013
Etat de situation financière		€	€
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	3	22 477	26 776
Immobilisations corporelles	4	81 373	49 268
Autres actifs financiers non courants	5	57 491	9 169
Total actifs non courants		161 341	85 213
Stocks	6	44 415	44 415
Autres créances	7	2 158 923	2 551 655
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	36 923 371	3 839 047
Total actifs courants		39 126 709	6 435 117
Total Actif		39 288 050	6 520 330
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital	10	1 528 507	969 434
Primes d'émission et d'apport	10	46 871 132	11 219 831
Autres éléments du Résultat global	10	(82 755)	(35 528)
Réserves - part du groupe	10	(9 093 415)	(4 168 932)
Résultat - part du groupe	10	(4 643 574)	(5 962 728)
Capitaux propres, part du Groupe		34 579 895	2 022 076
Intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-
Total des capitaux propres		34 579 895	2 022 076
Passifs non courants			
Engagements envers le personnel	13	321 580	251 015
Dettes financières non courantes	12	1 270 767	1 430 768
Passifs non courants		1 592 347	1 681 783
Passifs courants			
Dettes financières courantes	12	1 616 031	283 293
Provisions		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14	978 427	1 922 035
Dettes fiscales et sociales	14	500 258	591 971
Autres créditeurs et dettes diverses	14	21 092	19 172
Passifs courants		3 115 808	2 816 471
Total Passif		39 288 050	6 520 330

Compte de résultat

GENTICEL			30/06/2014	30/06/2013
Compte de résultat		Notes	6 mois	6 mois
			€	€
Chiffre d'affaires			-	-
Coûts des ventes			-	-
Marge brute			-	-
Frais de recherche et développement net				
Frais de recherche et développement	16		(4 701 394)	(2 919 182)
Subvention	16		1 391 022	1 150 757
Frais généraux et administratifs	16		(1 344 605)	(664 786)
Autres produits	16		21 252	40
Autres charges			-	-
Résultat opérationnel			(4 633 725)	(2 433 172)
Charges financières	18		(36 723)	93 057
Produits financiers	18		26 874	5 363
Résultat avant impôts			(4 643 574)	(2 334 751)
Charge d'impôts			-	-
Résultat net de la période des activités poursuivies			(4 643 574)	(2 334 751)
Résultat des activités abandonnées			-	-
Résultat net			(4 643 574)	(2 334 751)
<i>Part du Groupe</i>			(4 643 574)	(2 334 751)
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>			-	-
Résultat par action		Notes	30/06/2014	30/06/2013
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation			12 837 972	7 768 901
Résultat de base par action (€/action)	20		(0,36)	(0,30)
Résultat dilué par action (€/action)	20		(0,36)	(0,30)

Etat du résultat global

GENTICEL - IFRS Etat du Résultat Global	Notes	30/06/2014	30/06/2013
		6 mois €	6 mois €
Bénéfice de l'exercice		(4 643 574)	(2 334 751)
Couverture de flux de trésorerie		-	-
Ecarts actuariels		(47 227)	65 369
Eléments non recyclables en résultat		(47 227)	65 369
Actifs disponibles à la vente		-	-
Ecarts de conversion de consolidation		-	-
Effet d'impôts rattachables à ces éléments		-	-
Eléments recyclables en résultat		-	-
Autres éléments du résultat global (net d'impôts)		(47 227)	65 369
Résultat Global		(4 690 801)	(2 269 382)
<i>Part du Groupe</i>		<i>(4 690 801)</i>	<i>(2 269 382)</i>
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		<i>-</i>	<i>-</i>

Variation des capitaux propres

GENTICEL Variation des capitaux propres	Notes	Capital	Capital	Primes liées	Réserves et	Ecarts de	Ecarts	Capitaux	Intérêts	Capitaux
		Nombre d'actions	€	au capital	€	€	conversion	actuariels	propres part du Groupe	ne conférant pas le contrôle
			€	€	€	€	€	€	€	€
Au 31 décembre 2012		6 998 466	699 847	3 318 396	(6 661 227)	-	(84 040)	(2 727 025)	-	(2 727 025)
Résultat au 30 juin 2013 (six mois)					(2 334 751)			(2 334 751)		(2 334 751)
Autres éléments du résultat global							65 369	65 369		65 369
Résultat global			-	-	(2 334 751)	-	65 369	(2 269 382)	-	(2 269 382)
Dividendes										
Emission d'actions	10	2 020 996	202 100	6 062 993	1 818 892			8 083 984		8 083 984
Souscription de BSA				47				47		47
Paievements en actions	11				28 469			28 469		28 469
Frais d'augmentation de capital	10			(125 719)						
Autres										
Au 30 juin 2013		9 019 462	901 946	9 255 716	(7 148 618)	-	(18 671)	2 990 373	-	2 990 373
Au 31 décembre 2013		9 694 339	969 434	11 219 831	(10 131 661)	-	(35 528)	2 022 076	-	2 022 076
Résultat au 30 juin 2014 (six mois)					(4 643 574)			(4 643 574)		(4 643 574)
Autres éléments du résultat global							(47 227)	(47 227)		(47 227)
Résultat global			-	-	(4 643 574)	-	(47 227)	(4 690 801)	-	(4 690 801)
Dividendes										
Emission d'actions	10	5 435 568	543 557	37 372 425	942 188			38 858 170		38 858 170
Conversion des obligations		155 164	15 516	1 210 279				1 225 795		1 225 795
Souscription de BSA				13 000				13 000		13 000
Contrat de liquidité					(169 077)			(169 077)		
Paievements en actions	11				265 134			265 134		265 134
Frais d'augmentation de capital	10			(2 944 403)				(2 944 403)		(2 944 403)
Autres										
Au 30 juin 2014		15 285 071	1 528 507	46 871 132	(13 736 989)	-	(82 755)	34 579 895	-	34 579 895

Tableau des flux de trésorerie

GENTICEL - IFRS		30/06/2014	30/06/2013
Tableau des flux de trésorerie		€	€
Notes			
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles			
	Résultat net des activités poursuivies	(4 643 574)	(2 334 751)
	Résultat net des activités abandonnées	-	
	Résultat net	(4 643 574)	(2 334 751)
	(-) Elimination des amortissement des immobilisations incorporelles	3 (4 299)	(2 689)
	(-) Elimination des amortissement des immobilisation corporelles	4 (12 131)	(28 234)
	(-) Dotations provisions	13 (23 338)	(26 329)
	(-) Charge liée aux paiements fondés sur des actions	11 (265 134)	(28 469)
	(-) Subvention virée au résultat	42 221	367 207
	(-) intérêts capitalisés	12 (18 105)	(52 536)
	(-) variation de la prime de non conversion	12 -	189 930
	(-) Désactualisation des avances	12 (28 796)	(12 198)
	Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	(4 333 992)	(2 741 434)
	(-) Variation du besoin en fonds de roulement (nette des dépréciations de créances clients et stocks)	615 849	(216 699)
	Flux de trésorerie générés par l'exploitation	(4 949 840)	(2 524 735)
Flux de trésorerie générés par l'investissement			
	Acquisition d'immobilisations incorporelles	3 -	-
	Acquisition d'immobilisations corporelles	4 (44 236)	(686)
	Autres flux d'investissements		
	Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(44 236)	(686)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
	Augmentation de capital nette des conversions en actions des obligations	10 38 858 170	3 387 008
	Souscription de BSA	10 13 000	47
	Frais relatifs à l'augmentation de capital	10 (2 944 403)	(125 719)
	Encaissement d'avances et de subventions conditionnées	12 -	805 420
	Emission d'emprunt obligataire convertible en actions	12 2 451 628	2 074 878
	Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	12 (100 000)	(35 000)
	Autres flux de financement (variation du contrat de liquidité)	(200 000)	
	Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	38 078 395	6 106 634
	Incidences des variations des cours de devises	-	
	Augmentation (Diminution de la trésorerie)	33 084 319	3 581 213
	Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture (y compris concours bancaires courants)	8 3 838 953	1 555 801
	Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	8 36 923 272	5 137 014
	Augmentation (Diminution de la trésorerie)	33 084 319	3 581 213

Analyse détaillée de la variation du besoin de fond de roulement (BFR)

Détail de la variation du BFR des activités poursuivies	30/06/2014	30/06/2013
Autres actifs non courants	17 400	-
Autres créances	(434 953)	(441 083)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	943 608	(3 743)
Dettes fiscales et sociales	91 713	237 500
Autres créditeurs et dettes diverses	(1 920)	(9 373)
Total des variations	615 849	(216 699)

Notes aux Etats financiers semestriels

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette annexe sont en euros.)

Note 1 : Information relative à la Société et à son activité

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes semestriels IFRS au 30 juin 2014 et 30 juin 2013. Les états financiers au 30 juin 2013 ont été établis pour des besoins de comparabilité.

Les états financiers semestriels de GENTICEL ont été arrêtés par le Directoire du 10 Septembre 2014 et autorisés à la publication.

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en octobre 2001, la société GENTICEL (société anonyme de droit français) a pour objet social en France et à l'étranger : recherche, étude, développement, fabrication et diffusion de médicaments et produits médicamenteux et sanitaires dans le domaine de la santé humaine et animale.

Les recherches de GENTICEL se concentrent sur le développement de vaccins thérapeutiques (ProCervix et Multivalent HPV) pour les femmes infectées par le Papillomavirus Humain (« HPV ») à haut risque.

La Société GENTICEL est cotée sur le marché Euronext à Paris depuis le 8 Avril 2014.

Adresse du siège social :

Prologue-Biotech - 516 Rue Pierre et Marie Curie - 31670 LABEGE

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 439 489 022 RCS de TOULOUSE

La Société GENTICEL est ci-après dénommée la « Société ».

1.2 Évènements marquants du 1er semestre 2014

- Afin de pouvoir financer ses différents projets de recherche et développement, l'accélération du développement de ses vaccins thérapeutiques, les besoins en fonds de roulement de la Société ainsi que le remboursement de tous ses engagements financiers, la Société s'est introduite en bourse sur le marché réglementé Euronext à Paris et à Bruxelles, compartiment C, le 4 Avril 2014. Le produit brut total de l'émission s'élève à environ 34,7 M€ (y compris 0,2 M€ d'options de surallocations). 4 388 692 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'offre. Cf. Note 10.
- Exercice de bons de souscriptions d'actions par certains investisseurs en janvier 2014 pour un montant de 3 245 315 €. Cf. Note 10.
- Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions ordinaires sur le premier semestre 2014 pour un montant de 2 451 628 € (autorisation de l'AGE et contrat obligataire du 7 mars 2014). Ce dernier a été converti partiellement en mai 2014 pour un montant de 1 225 816 € avec la création de 155 164 actions. Cf. Note 10.

1.3 Évènements postérieurs à la clôture

- La Société a procédé à la résiliation par anticipation de son bail des locaux occupés à Paris Rue de la Boétie et a transféré ses bureaux parisiens fin août 2014 Rue Tronchet à Paris.

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire.

2.1 Principe d'établissement des comptes

Déclaration de conformité

La société GENTICEL a établi ses comptes conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers, et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Les principes et méthodes comptables et options retenues par la Société sont décrits ci-après. Dans certains cas, les normes IFRS laissent le choix entre l'application d'un traitement de référence ou d'un autre traitement autorisé.

Conformément aux dispositions du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers au 30 juin 2014 de GENTICEL ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire" telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation des comptes. Ces notes doivent donc être complétées par la lecture des comptes IFRS de GENTICEL publiés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Principe de préparation des états financiers

Les comptes de la Société ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Directoire compte tenu de la capacité financière de la Société au regard de ses besoins de financement des 12 prochains mois.

Cette analyse s'explique par le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 30 juin 2014 s'élevant à 36 923 K€.

La situation déficitaire de la Société au cours des exercices présentés est en lien avec le stade de développement des vaccins thérapeutiques (ProCervix et Multivalent HPV).

Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2013, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la société au 1^{er} janvier 2014 :

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2014

La Société a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes à compter de l'ouverture de l'exercice 2014 :

- IFRS 10 – Etats financier consolidés
- IFRS 11 – Accords conjoints
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités
- IAS 27 Révisée – Etats financiers individuels
- IAS 28 Révisée (2011) – Participations dans des entreprises associées
- Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12
- Amendements IAS 32 – Compensation d'actifs et de passifs financiers
- Amendements à IAS 36 - Dépréciation des actifs : informations à fournir - valeur recouvrable des actifs non financier
- Amendements à IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes de la Société.

Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur pour les comptes semestriels 2014

- IFRS 9 – Instruments financiers – Amendements à IFRS 9 : report de la date d'entrée en vigueur et aux informations à fournir sur la transition
- IFRIC 21 - Taxes prélevées par une autorité publique
- Amendements à IAS 19 - Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel
- Amendements à IFRS 11 - Partenariats : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune
- Amendements aux normes IAS 16/38 : Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables

La Société est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes. Elle n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

2.2 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels consolidés, les principaux jugements effectués par la direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2013, auxquels il convient d'ajouter les jugements effectués sur les frais relatifs à l'introduction en bourse de la Société et à l'augmentation de capital concomitante :

- Dans le cadre de ces opérations concomitantes, la Société a fait appel à son jugement pour déterminer la part des coûts liés à la seule admission des titres existants à la côte, les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouveaux instruments, et la part des coûts « communs » entre les deux opérations ;
- La partie de ces frais imputés sur les capitaux propres est présenté au niveau du tableau de variation des capitaux propres.

2.3 Changement de méthode comptable

GENTICEL n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables au cours du 1^{er} semestre 2014.

2.4 Contrat de liquidité

Suite à son introduction en bourse sur le marché NYSE Euronext Paris, la Société a signé le 18 avril 2014 un contrat de liquidité avec la Banque Oddo et Cie afin de limiter la volatilité « intra day » de l'action Genticel.

Dans ce cadre, la Société a confié 200 K€ à cet établissement afin que ce dernier prenne des positions à l'achat comme à la vente sur les actions de la Société. La part du contrat qui est investi en actions propres de la société par ce prestataire est comptabilisée en moins des capitaux propres de la Société au 30 juin 2014 pour leurs coûts d'acquisition.

Le résultat de cession de ces actions propres est enregistré également directement dans les capitaux propres.

La réserve de trésorerie liée au contrat de liquidité est présentée en « autres actifs financiers non courants ».

Note 3 : Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en euros)				Total
	Brevets	Logiciels	Marques	
Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	47 088	26 545	990	74 623
Acquisition	0	0	0	0
Cession	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2014	47 088	26 545	990	74 623

AMORTISSEMENTS

Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	27 962	19 885	0	47 847
Augmentation	1 371	2 928	0	4 299
Diminution	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2014	29 333	22 813	0	52 146

VALEURS NETTES COMPTABLES

Au 31 décembre 2013	19 126	6 660	990	26 776
Au 30 juin 2014	17 755	3 732	990	22 477

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36.

Note 4 : Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Montants en euros)				Total
	Matériels et Outillages	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	
Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	501 493	130 319	95 962	727 774
Acquisition	0	25 673	18 563	44 236
Cession	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2014	501 493	155 992	114 525	772 010

AMORTISSEMENTS

Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	476 610	114 454	87 442	678 506
Augmentation	5 596	2 010	4 525	12 131
Diminution	0	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2014	482 206	116 464	91 967	690 637

VALEURS NETTES COMPTABLES

Au 31 décembre 2013	24 883	15 865	8 520	49 268
Au 30 juin 2014	19 287	39 528	22 558	81 373

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36.

Note 5 : Autres actifs financiers non courants

AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS (Montants en euros)	30/06/2014	31/12/2013
Contrat de liquidité	30 922	0
Cautions	26 569	9 169
Total autres actifs financiers non courants	57 491	9 169

Les actifs financiers non courants sont constitués de :

- de la réserve de trésorerie liée au contrat de liquidité ;
- des cautions au titre des baux commerciaux pour ses locaux.

Note 6 : Stocks

STOCKS (Montants en euros)	30/06/2014	31/12/2013
Stocks de matières premières et consommables	44 415	44 415
Total brut des stocks	44 415	44 415
Dépréciation des stocks	0	0
Total dépréciation des stocks	0	0
Total net des stocks	44 415	44 415

Composition des stocks

Le stock de matières premières est essentiellement constitué de produits et consommables inhérents aux travaux de recherche.

Il n'a pas été établi d'inventaire physique au 30 juin 2014.

Note 7 : Autres créances

AUTRES CREANCES (Montants en euros)	30/06/2014	31/12/2013
Crédit d'impôt recherche (1)	1 335 083	1 897 458
Crédit impôt compétitivité emploi ("CICE") (2)	12 918	16 871
Taxe sur la valeur ajoutée (3)	548 337	169 096
Subventions à recevoir (5)	42 221	0
Avoirs à recevoir	0	9 954
Charges constatées d'avance (4)	199 593	455 213
Divers	20 771	3 063
Total autres créances	2 158 923	2 551 655

(1) Crédit d'impôt recherche (« CIR »)

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en Note 2.15, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en moins des charges de recherche au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

Il est présenté en subvention au niveau de la catégorie des « Frais de recherche et développement ».

En l'absence de résultat imposable, la créance sur l'Etat relative au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») est remboursable l'année suivant celle de sa constatation :

- CIR estimé pour la période de six mois finissant le 30 juin 2014 : 1 335 083 €
- CIR 2013 : 1 897 458 €. Cemontant a été remboursé au cours du premier semestre 2014

(2) Crédit d'impôt compétitivité emploi (« CICE »)

Le CICE instauré par la loi de finance rectificative 2012-1510 du 29/12/2012 art.66 à compter du 01/01/2013 est constaté au crédit des charges de personnel avec pour contrepartie les autres créances.

La Société bénéficie actuellement d'un remboursement de CICE.

(3) Les créances de TVA sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de TVA demandé.

(4) Les charges constatées d'avance se rapportent à des charges courantes et correspondent pour l'essentiel à des dépenses d'études et d'assurances.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Montants en euros)	30/06/2014	31/12/2013
Etudes et prestations	0	347 972
Assurances	136 994	60 363
Commissions	15 571	15 570
Locations immobilières	11 069	10 344
Maintenance	7 988	8 249
Divers	27 971	12 715
Total des charges constatées d'avance	199 593	455 213

(5) Subventions à recevoir : ce poste concerne principalement la subvention à recevoir au titre du programme Magenta. Cf. Note 12.1

Note 8 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en euros)	30/06/2014	31/12/2013
Comptes bancaires	2 919 744	2 330 566
Dépôts à terme	1 000 637	1 508 481
SICAV monétaire	33 002 990	0
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	36 923 371	3 839 047

Les dépôts à terme ont des échéances de moins de trois mois.

Les SICAV monétaires répondent à la politique de placement de la Société, qui requiert que les fonds dans lesquels les investissements sont réalisés soient très liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

Note 9 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués de la manière suivante au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2014 :

Rubriques au bilan	30/06/2014		Valeur - état de situation financière selon IAS 39			Instruments non financiers
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	57 491	57 491		57 491		
Clients et comptes rattachés	0	0		0		
Autres créances	2 158 923	2 158 923		2 158 923		
Actifs financiers courants	0	0		0		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 923 371	36 923 371	34 003 627	2 919 744		
Total actifs	39 139 785	39 139 785	34 003 627	5 136 158	0	0
Dettes financières courantes	1 616 031	1 616 031			1 616 031	
Dettes financières non courantes	1 270 767	1 270 767			1 270 767	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	978 427	978 427			978 427	
Autre créditeurs et dettes diverses	21 092	21 092			21 092	
Total passifs	3 886 317	3 886 317	34 003 627	5 136 158	3 886 317	0

(Montants en euros) Rubriques au bilan	31/12/2013		Valeur - état de situation financière selon IAS 39			Instruments non financiers
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	9 169	9 169		9 169		
Clients et comptes rattachés	0	0		0		
Autres créances	2 551 655	2 551 655		2 551 655		
Actifs financiers courants	0	0		0		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 839 047	3 839 047	1 508 481	2 330 566		
Total actifs	6 399 871	6 399 871	1 508 481	4 891 390	0	0
Dettes financières courantes	283 293	283 293			283 293	
Dettes financières non courantes	1 430 768	1 430 768			1 430 768	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 922 035	1 922 035			1 922 035	
Autre créditeurs et dettes diverses	19 172	19 172			19 172	
Total passifs	3 655 268	3 655 268	0	0	3 655 268	0

(Montants en euros)	Impacts compte de résultat au 30 juin 2014		Impacts compte de résultat au 31 décembre 2013	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
Actifs				
Actifs en juste valeur par résultat				
Prêts et créances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 547		8 481
Passifs				
Passifs évalués au coût amorti : composante "dette" des obligations convertibles			223 532	
Passifs évalués au coût amorti : avances	28 796		69 313	

Note 10 : Capital

Le tableau suivant présente les différentes augmentations de capital intervenues au cours du premier semestre 2014 :

	Capital nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital
Au 31 décembre 2013	9 694 339	969 434	11 219 831
Janvier 2014 - Exercice de BSA investisseurs	1 046 876	104 688	3 140 628
Avril 2014 - Augmentation de capital suite à l'introduction en bourse	4 367 088	436 708	34 063 286
Mai 2014 - Option de surallocation	21 604	2 160	168 511
Mai 2014 - Conversion des obligations	155 164	15 516	1 210 279
Souscription de BSA			13 000
Frais d'augmentation de capital			(2 944 403)
Au 30 juin 2014	15 285 071	1 528 507	46 871 132

Capital émis

Suite à l'introduction en bourse de la société et à la conversion d'une partie de l'emprunt obligataire en actions, le capital social est fixé à la somme de 1 528 507,10 €. Il est divisé en 15 285 071 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,10 €.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), et Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE ») octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés.

Suite à l'admission des titres de la société à l'admission aux négociations sur un marché réglementé, les actions de préférence P1, P2, P3 ont perdu l'ensemble de leurs privilèges et ont été en conséquence automatiquement converties en actions ordinaires.

Distribution de dividendes

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur le 1^{er} semestre 2014.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

A ce titre un contrat de liquidité a été signé le 18 avril 2014 avec la Banque Oddo et Cie.

Au 30 juin 2014, au titre de ce contrat, 26 364 actions propres ont été comptabilisées en déduction des capitaux propres et 30 922 euros d'espèces figuraient en actifs financiers long terme.

Note 11 : Bons de souscriptions d'actions et bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise

Bons de souscriptions d'actions émis au profit d'investisseurs financiers

La Société a émis 133 334 bons de souscriptions d'actions au profit d'investisseurs en juillet 2008 (durée d'exercice : 10 ans).

Par ailleurs, l'assemblée générale du 22 avril 2013 a attribué aux investisseurs 2 240 375 BSA 2013 Closing 1 et 375 000 BSA 2013 Closing 2.

Les BSA Closing 1 ont fait l'objet d'une renonciation des investisseurs sur la période. Les BSA Closing 2 sont devenus caducs au 31 décembre 2013.

Les BSA émis au profit d'investisseurs financiers sont traités comme des instruments de capitaux propres.

Evolution des BSA investisseurs	31/12/2013	Devenus caducs	Exercés	30/06/2014
BSA Closing 2	375 000	375 000		0
BSA Closing 1	2 240 375	1 193 499	1 046 876	0
BSA autres investisseurs	133 334			133 334
				0
Total	2 748 709	1 568 499	1 046 876	133 334

Bons de souscriptions d'actions (« BSA ») émis au profit de membres du Conseil de Surveillance, membres du Directoire et consultants.

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS 2 :

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caducs	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2				
						Prix de souscription par action en €	Durée d'exercice	Volatilité	Taux sans risques	Valorisation totale IFRS2 (Black&Scholes)
Attribution du 24 octobre 2008	BSA	30 800		30 800	30 800	3,00 €	10 ans	64,23%	7,03%	60 225 €
Attribution du 22 février 2010	BSA	155 200		155 200	155 200	3,00 €	10 ans	55,14%	3,58%	257 630 €
Au 31 décembre 2010		186 000	0	186 000	186 000					
Au 31 décembre 2011		186 000	0	186 000	186 000					
Au 31 décembre 2012		186 000	0	186 000	186 000					
Au 30 juin 2013		186 000	0	186 000	186 000					
Attribution du 20 décembre 2013	BSA	116 000		116 000	116 000	4,00 €	10 ans	54,27%	2,09%	220 552 €
Au 31 décembre 2013		302 000	0	302 000	302 000					
Au 30 juin 2014		302 000	0	302 000	302 000					

Les BSA pourront être exercés par leur titulaire à compter de la date d'attribution par le directoire, à hauteur de 1/3 des bons attribués au titulaire par an.

Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE ») émis au profit des salariés et membres du Directoire.

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS 2 :

Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caducs	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2				
						Prix d'exercice en €	Durée d'exercice	Volatilité	Taux sans risques	Valorisation totale IFRS2 (Black&Scholes)
BSPCE Novembre 2005	BSPCE	24 200		24 200	24 200	3,00 €	10 ans	72,00%	3,49%	47 916 €
BSPCE Février 2007	BSPCE	28 000		28 000	28 000	3,00 €	10 ans	48,70%	4,27%	44 800 €
BSPCE Avril 2009	BSPCE	88 460		88 460	88 460	3,00 €	10 ans	58,70%	5,22%	159 279 €
BSPCE Décembre 2010	BSPCE	217 400	19 900	197 500	197 500	3,00 €	10 ans	55,10%	3,73%	342 701 €
Au 31 décembre 2010		358 060	19 900	338 160	338 160					
BSPCE Septembre 2011	BSPCE	13 500		13 500	13 500	3,00 €	10 ans	56,80%	3,83%	23 013 €
Au 31 décembre 2011		371 560	19 900	351 660	351 660					
BSPCE Juin 2012	BSPCE	13 000		13 000	13 000	3,00 €	10 ans	59,30%	2,34%	22 161 €
BSPCE Décembre 2012	BSPCE	11 750		11 750	11 750	3,00 €	10 ans	59,30%	1,42%	18 943 €
Au 31 décembre 2012		396 310	19 900	376 410	376 410					
BSPCE Février 2013	BSPCE	19 320		19 320	19 320	3,00 €	10 ans	54,30%	1,68%	31 148 €
Au 30 juin 2013		415 630	19 900	395 730	395 730					
BSPCE Décembre 2013	BSPCE	121 314		121 314	121 314	4,00 €	10 ans	54,30%	2,09%	188 635 €
Au 31 décembre 2013		536 944	19 900	517 044	517 044					
BSPCE Mai 2014	BSPCE	481 491		481 491	481 491	6,77 €	10 ans	54,92%	0,81%	1 544 540 €
Au 30 juin 2014		1 018 435	19 900	998 535	998 535					

Les BSPCE pourront être exercés par leur titulaire à compter de la date d'attribution par le Directoire, à hauteur de 1/3 des bons attribués au titulaire par an exceptés pour les plans d'options du 14 mai 2014 dit « BSPCE_{Mai 2014} ». Pour ces derniers, les BSPCE pourront être exercés par leur titulaire de la façon suivante :

- à hauteur de 1/3 des bons attribués au titulaire à la fin du 12^{ème} mois suivant la date d'attribution par le Directoire ;
- à hauteur de 2/3 des bons attribués au titulaire à la fin du 24^{ème} mois suivant la date d'attribution par le Directoire.

Modalités d'évaluation des BSA et BSPCE

La juste valeur des options a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes. Les modalités d'évaluation retenues pour estimer la juste valeur des options sont précisées ci-après :

- Le prix de l'action retenu est égal au prix de souscription des investisseurs ou par référence à des valorisations internes ;
- Le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées du secteur des biotechnologies, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.

Détail de la charge comptabilisée selon la norme IFRS 2 au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014

Type	Dates d'attribution	Au 30 juin 2013					Au 30 juin 2014				
		Nombre d'options en circulation	Coût IFRS 2 du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge au 30 juin 2013	Charge cumulée au 30/06/2013	Nombre d'options en circulation	Coût IFRS 2 du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge au 30 juin 2014	Charge cumulée au 30/06/2014
BSPCE	BSPCE Novembre 2005	24 200	47 916 €	47 916 €	0 €	47 916 €	24 200	47 916 €	47 916 €	0 €	47 916 €
BSPCE	BSPCE Février 2007	28 000	44 800 €	44 800 €	0 €	44 800 €	28 000	44 800 €	44 800 €	0 €	44 800 €
BSPCE	BSPCE Avril 2009	88 460	159 279 €	159 279 €	0 €	159 279 €	88 460	159 279 €	159 279 €	0 €	159 279 €
BSPCE	BSPCE Décembre 2010	202 000	362 314 €	326 439 €	22 773 €	349 212 €	197 500	342 701 €	342 701 €	0 €	342 701 €
BSPCE	BSPCE Septembre 2011	13 500	23 013 €	14 722 €	2 805 €	17 526 €	13 500	23 013 €	20 239 €	1 083 €	21 321 €
BSPCE	BSPCE Juin 2012	13 000	22 161 €	6 975 €	6 660 €	13 635 €	13 000	22 161 €	16 713 €	3 022 €	19 735 €
BSPCE	BSPCE Décembre 2012	11 750	18 943 €	634 €	5 762 €	6 397 €	11 750	18 943 €	11 865 €	2 618 €	14 483 €
BSPCE	BSPCE Février 2013	19 320	31 148 €	0 €	6 655 €	6 655 €	19 320	31 148 €	15 726 €	5 114 €	20 840 €
BSPCE	BSPCE Décembre 2013						121 314	188 635 €	3 423 €	56 536 €	59 959 €
BSPCE	BSPCE Mai 2014						481 491	1 544 540 €	0 €	129 798 €	129 798 €
Total - BSPCE		400 230	709 574 €	600 766 €	44 655 €	645 421 €	998 535	2 423 137 €	662 663 €	198 171 €	860 834 €

Type	Date d'Octroi	Au 30 juin 2013					Au 30 juin 2014				
		Nombre d'options en circulation	Coût IFRS 2 du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge au 30 juin 2013	Charge cumulée au 30/06/2013	Nombre d'options en circulation	Coût IFRS 2 du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge au 30 juin 2014	Charge cumulée au 30/06/2014
BSA	Attribution du 24 octobre 2008	30 800	60 225 €	60 225 €	0 €	60 225 €	30 800	60 225 €	60 225 €	0 €	60 225 €
BSA	Attribution du 22 février 2010	155 200	257 630 €	257 582 €	48 €	257 630 €	155 200	257 630 €	257 630 €	0 €	257 630 €
BSA	Attribution du 20 décembre 2013						116 000	220 552 €	4 070 €	66 962 €	71 032 €
Total - BSA		186 000	317 854 €	317 807 €	48 €	317 854 €	302 000	538 407 €	321 924 €	66 962 €	388 886 €

Total - BSPCE et BSA		586 230	1 027 429 €	918 572 €	44 703 €	963 275 €	1 300 535	2 961 544 €	984 587 €	265 134 €	1 249 721 €
-----------------------------	--	----------------	--------------------	------------------	-----------------	------------------	------------------	--------------------	------------------	------------------	--------------------

Note 12 : Emprunts et dettes financières

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	30/06/2014	31/12/2013
Avance remboursable	1 270 668	1 430 768
Dettes financières non courantes	1 270 668	1 430 768
Concours bancaires courants	99	94
Emprunt obligataire - composante dettes	1 243 937	0
Emprunt obligataire - prime de non conversion	0	0
Avances remboursables	372 095	283 199
Comptes courants d'associés	0	0
Dettes financières courantes	1 616 131	283 293
Total dettes financières	2 886 799	1 714 061

Ventilation des dettes financières par échéance

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	30/06/2014			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Concours bancaires courants	99	99		
Avances remboursables	1 642 763	372 095	1 270 668	
Comptes courants d'associés	0			
Emprunt obligataire - composante dettes	1 243 937	1 243 937		
Emprunt obligataire - prime de non conversion	0			
Total dettes financières	2 886 799	1 616 131	1 270 668	0
<i>Dettes financières courantes</i>	<i>1 616 131</i>			
<i>Dettes financières non courantes</i>	<i>1 270 668</i>			

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	31/12/2013			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Concours bancaires courants	94	94		
Avances remboursables	1 713 967	283 199	1 326 376	104 393
Comptes courants d'associés	0			
Emprunt obligataire - composante dettes	0			
Emprunt obligataire - prime de non conversion	0			
Total dettes financières	1 714 061	283 293	1 326 376	104 393
<i>Dettes financières courantes</i>	<i>283 293</i>			
<i>Dettes financières non courantes</i>	<i>1 430 768</i>			

12.1 Avances remboursables et subventions

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des avances remboursables :

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES (Montant en euros)	Avances remboursables			Total
	OSEO 2 - HPV	OSEO 3 - ProCervix	OSEO 4 - Magenta	
Au 31 décembre 2013	1 298 569	311 005	104 393	1 713 967
(+) Encaissement				0
(-) Remboursement	-100 000			-100 000
Subventions				0
Charges financières	24 081	4 334	382	28 796
(+/-) Autres mouvements				0
Au 30 juin 2014	1 222 650	315 339	104 775	1 642 763

Ventilation des avances remboursables par date d'échéance

	Avances remboursables			Total
	OSEO 2 - HPV	OSEO 3 - ProCervix	OSEO 4 - Magenta	
Au 30 juin 2014	1 222 650	315 339	104 775	1 642 763
Part à moins d'un an	293 416	78 679		372 095
Part d'un an à 5 ans	929 234	236 660	104 775	1 270 668
Part à plus de 5 ans				

La Société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du 1^{er} semestre 2014 ni reçu de versements complémentaires au titre des avances existantes.

Subvention OSEO 4

Dans le cadre du projet global d'innovation stratégique industrielle « Magenta » signé le 7 mars 2013, la Société peut bénéficier de subvention à hauteur de 45% des dépenses éligibles pour un montant maximum de 583 223€.

La Société a reçu en 2013 le versement d'une quote-part de subvention à hauteur de 367 207 € reconnue en compte de résultat sur le premier semestre 2013.

Le reste de la subvention sera perçu à différentes étapes clés du projet :

- Second versement de 128 532 € lors de la faisabilité industrielle du procédé pour le candidat vaccin. A ce titre, un produit à recevoir de 42 221 € a été enregistré sur le premier semestre 2014 selon l'avancement des dépenses engagées.
- Troisième versement de 87 484 € lors de la validation préclinique et la disponibilité du lot clinique du candidat vaccin.

La faisabilité industrielle du procédé a été atteinte au cours du premier semestre 2014. Par conséquent, un produit à recevoir du montant du second versement a été comptabilisé au 30 juin 2014. Le second versement doit avoir lieu au cours du second semestre 2014.

12.2 Emprunts obligataires convertibles

EVOLUTION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES (Montant en euros)	Obligations Convertibles en Actions de préférences P1 TRANCHE 1	Obligations Convertibles en Actions de préférences P1 TRANCHE 2	Obligations Convertibles en Actions de préférences P1 TRANCHE 3	Obligations Convertibles en Actions ordinaires	Total
Au 31 décembre 2012	531 693	2 227 799	0	0	2 759 492
(+) Encaissement	0	0	2 074 878		2 074 878
(+/-) Prime de non conversion	-59 221	-130 709	0		-189 930
(-) Remboursement	0	0	0		0
(+) Intérêts capitalisés / désactualisation	7 055	31 353	14 128		52 536
(+/-) Conversion	-479 527	-2 128 443	-2 089 006		-4 696 976
Au 30 juin 2013	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2013	0	0	0	0	0
(+) Encaissement				2 451 628	2 451 628
(+/-) Remboursement					0
(+) Intérêts capitalisés				18 105	18 105
(+/-) Impact du coût amorti					0
(+/-) Conversion				-1 225 796	-1 225 796
Au 30 juin 2014	0	0	0	1 243 937	1 243 937

Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions en 2014

Un emprunt obligataire convertible en actions ordinaires a été émis au cours du premier semestre 2014 pour un montant maximum de 2 451 628 € (autorisation de l'AGE et contrat obligataire du 7 mars 2014).

Les principales caractéristiques des OCA sont les suivantes :

- Nombre d'obligations convertibles en actions ordinaires : 612 907
- Valeur Nominale : 4 €
- Taux d'intérêt annuel : 3%, intérêts capitalisés sur la base de 365 jours,
- Echéance : 30/09/2014
- Conversion des intérêts capitalisés en actions en cas de conversion des obligations en actions (modalités identiques)
- Existence de clauses de remboursements anticipées.

Les conditions de conversions sont les suivantes :

Cas de conversion n°1 :

A défaut d'introduction ou de tour de table de financement intervenus avant le 30 septembre 2014, chaque porteur aura la faculté de demander la conversion de la totalité de ses OC en Actions P3, chaque OC étant alors convertie en une Actions P3.

Cas de conversion n°2 :

Les obligations seront converties automatiquement en actions P3 en cas de cession du capital de la société et/ou changement de contrôle à raison d'une action P3 pour une obligation.

Cas de conversion n°3 :

Dans le cas d'une première cotation sur un marché réglementé, les OC détenues par chaque porteur d'OC seront automatiquement converties en un nombre N d'actions ordinaires de la Société selon l'échéancier suivant :

306 564 OC soit un montant de 1 225 816 euros seront converties à la plus tardive des dates suivantes : (i) le 30 mai 2014 et (ii) la date d'introduction.

Le solde soit 306 453 OC correspondant à un montant de 1 225 812 euros, sera converti à la plus tardive des dates suivantes : (i) 30 septembre 2014 et (ii) la date d'introduction.

Le nombre N d'actions ordinaires émises sur conversion des OC sera calculé comme suit :

$$N = M/X$$

Où :

M est égal à la valeur nominale des OC convertis à la date considérée pour chaque porteur d'OC en ce qui le concerne et

X est égal au prix par action (prime d'émission incluse) retenu au titre de l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction.

Cas de conversion n°4 :

Dans l'hypothèse où un tiers non actionnaire de la Société se porterait acquéreur de plus de 50% du capital et des droits de vote de la Société avant le 30 septembre 2014, chaque porteur d'OC aura la faculté de demander la conversion de la totalité de ses OC en actions P3, chaque OC étant alors convertie en une Action P3.

Compte tenu de l'introduction en bourse de la Société, le cas de conversion n°3 s'applique à la Société.

Principe comptable retenu pour les OC

Conformément aux dispositions prévues par IAS 32, les instruments émis par l'entreprise font l'objet d'une analyse spécifique.

A la date d'émission des emprunts obligataires, le dénouement des instruments pouvant être effectué autrement que par l'échange d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie (en raison de l'existence des clauses spécifiques présentées au paragraphe précédent), l'instrument a été qualifié de dettes et est enregistré selon la méthode du coût amorti.

Note 13 : Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective de l'Industrie Pharmaceutique.

Cet engagement concerne uniquement les salariés relevant du droit français. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Age de départ à la retraite	Départ volontaire entre 65 et 67 ans		
Conventions collectives	Industrie Pharmaceutique		
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA)	2,40%	3,00%	3,02%
Table de mortalité	INSEE 2012	INSEE 2012	INSEE 2012
Taux de revalorisation des salaires	2,50%	2,50%	3,50%
Taux de turn-over	Faible	Faible	Faible
Taux de charges sociales			
Cadres	42%	43%	43%
Employés	45%	42%	42%
Techniciens	45%	44%	45%

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montants en euros)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2012	246 958
Coûts des services passés	22 963
Coûts financiers	3 366
Ecart actuariel	-65 369
Au 30 juin 2013	207 917
Au 31 décembre 2013	251 015
Coûts des services passés	19 573
Coûts financiers	3 766
Ecart actuariel	47 227
Au 30 juin 2014	321 580

Note 14 : Fournisseurs et autres passifs courants

14.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à 1 an à la fin de chaque exercice en question.

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)	30/06/2014	31/12/2013
Dettes fournisseurs	678 896	1 351 346
Factures non parvenues	299 531	570 689
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	978 427	1 922 035

14.2 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

DETTES FISCALES ET SOCIALES (Montants en euros)	30/06/2014	31/12/2013
Personnel et comptes rattachés	157 464	295 658
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	301 543	269 698
Autres impôts, taxes et versements assimilés	41 251	26 615
Total dettes fiscales et sociales	500 258	591 971

14.3 Autres passifs courants

Les autres passifs s'analysent comme suit et regroupent les dettes à court terme vis-à-vis des tiers :

AUTRES PASSIFS COURANTS (Montants en euros)	30/06/2014	31/12/2013
Produits constatés d'avance	0	2 300
Jetons de présence dus aux membres du Conseil de Surveillance	20 250	16 000
Divers	842	872
Total autres passifs courants	21 092	19 172

Note 15 : Chiffre d'affaires et produits opérationnels

La Société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours des deux périodes présentées.

Note 16 : Détails des charges et produits par fonction

16.1 Recherche et Développement

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Montants en euros)	30/06/2014	30/06/2013
Charges de personnel	(1 252 343)	(865 897)
Etudes et prestations	(2 938 824)	(1 811 278)
Matières premières et consommations	(79 878)	(99 698)
Déplacements, missions et réceptions	(45 203)	(32 217)
Entretien et réparation	(28 649)	(28 703)
Redevances et brevets	(176 454)	(55 832)
Transports	(14 827)	(5 324)
Amortissements des immobilisations	(1 371)	(1 443)
Divers	(11 055)	(548)
Paiements fondés sur des actions	(152 790)	(18 244)
Frais de Recherche et Développement	(4 701 393)	(2 919 182)
Crédit d'impôt recherche	(1 348 801)	(751 041)
Subventions	(42 221)	(368 666)
Avances OSEO	0	(31 050)
Subventions	(1 391 022)	(1 150 757)

Les dépenses de recherche et développement sont relatives aux développements des vaccins thérapeutiques.

16.2 Frais généraux et administratifs

COÛTS ADMINISTRATIFS (Montants en euros)	30/06/2014	30/06/2013
Charges de personnel	(330 168)	(216 831)
Assurances	(53 094)	(45 227)
Déplacements, missions et réceptions	(79 478)	(47 805)
Entretien et réparation	(25 967)	(20 119)
Etudes et formations	(20 239)	(17 201)
Locations mobilières et immobilières	(69 745)	(87 832)
Frais postaux et télécommunications	(15 328)	(13 814)
Frais commerciaux	(27 025)	(2 135)
Honoraires	(303 221)	(151 688)
Impôts et taxes	(18 529)	(2 662)
Frais relatifs à l'introduction en bourse	(210 911)	0
Jetons de présence	(44 000)	(18 800)
Amortissements des immobilisations	(15 058)	(30 379)
Divers	(1 307)	(66)
Paievements fondés sur des actions	(112 344)	0
Coûts Administratifs	(1 326 414)	(654 559)

Note 17 : Effectifs

Les effectifs de la Société GENTICEL au cours des périodes présentées sont les suivants :

EFFECTIFS	Au 30 juin 2014	Au 31 décembre 2013
Cadres	25	21
Employés	10	9
Total effectifs moyens	35	30

La Société employait 35 personnes au 30 juin 2014 contre 30 personnes au 31 décembre 2013.

Note 18 : Produits et charges financiers, nets

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Montants en euros)	30/06/2014	30/06/2013
Autres charges financières	(36 150)	93 057
Produits financiers (intérêts sur dépôts à terme)	26 742	2 051
(Pertes) et gains de change	(441)	3 312
Total produits et charges financiers	(9 849)	98 420

Les autres charges financières sont constituées essentiellement de l'effet de la désactualisation des avances remboursables et des intérêts sur les emprunts obligataires.

Le montant positif présenté dans les « Autres charges financières » au 31 décembre 2013 est lié au produit constaté lors de la conversion anticipée des obligations.

Les produits financiers sont constitués essentiellement des intérêts provenant des dépôts à terme et des SICAV monétaires.

Note 19 : Impôts sur les bénéfices

Sur la base des mêmes règles que celles du 31 décembre 2013, le Groupe n'a pas reconnu d'impôts différés actif au 30 juin 2014.

Au 31 décembre 2013, le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la Société s'établit à 35 465 K€.

Note 20 : Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA et options de souscription) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

RESULTAT DE BASE PAR ACTION (Montants en euros)	30/06/2014	30/06/2013
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	12 837 972	7 768 901

Résultat net de la période des activités poursuivies	(4 643 574)	(2 334 751)
Résultat de base par action (€/action)	(0,36)	(0,30)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,36)	(0,30)

Résultat net de l'exercice	(4 643 574)	(2 334 751)
Résultat de base par action (€/action)	(0,36)	(0,30)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,36)	(0,30)

La Société dispose au 30 juin 2014 des instruments dilutifs suivants :

- 133 334 Bons de souscriptions d'actions au profit d'investisseurs (voir Note 11)
- 302 000 Bons de souscriptions d'actions au profit de membres du Conseil de Surveillance et consultants (voir Note 11)
- 998 535 Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (voir Note 11)

Note 21 : Parties liées

La Société a identifié comme parties liées les membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et les actionnaires.

21.1 Rémunérations des dirigeants (hors attribution d'instruments de capital)

Aucun avantage postérieur à l'emploi n'est octroyé aux membres du conseil de surveillance et aux membres du directoire.

Les rémunérations dues aux membres du conseil de surveillance et aux membres du directoire s'analysent de la façon suivante (en euros) :

Rémunération des mandataires sociaux	30/06/2014	30/06/2013
Rémunérations fixes dues	212 375	198 562
Rémunérations variables dues	162 781	44 201
Avantages en nature	2 712	2 712
Jetons de présence	30 000	10 000
Paiements fondés sur des actions	192 477	32 727
Honoraires de conseils	30 000	38 000
TOTAL	630 345	326 202

Les modalités d'allocation des parts variables sont établies en fonction de critères de performances.

Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en Note 11.

21.2 Contrats de consultants

La Société a conclu des Contrats de consultants avec deux des membres du Conseil de surveillance :

- Contrat de consultant avec Mr Hercend (Président du Conseil de Surveillance), renouvelé en 2013, ayant engendré une facturation totale de 30 K€ HT au cours du premier semestre 2014.
- Contrat de consultant avec Mr Hoch (Membre du Conseil de Surveillance), renouvelé en 2013, ayant engendré une facturation de 248,92 € de frais de déplacement au cours du premier semestre 2014.

Note 22 : Engagements hors bilan

Les principaux changements en termes d'engagements hors bilan entre le 31 décembre 2013 et le 30 juin 2014 sont décrits ci-après. Les autres engagements hors bilan existants au 31 décembre 2013 n'ont pas changé de façon significative sur la période.

22.1 Baux commerciaux

Locations immobilières

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu des contrats de location immobilière :

- Pour son siège social et ses laboratoires, effectif le 1^{er} septembre 2013.
- Pour son bâtiment de développement clinique, effectif le 22 juillet 2010.

Ces bâtiments sont situés respectivement dans la Prologue-Biotech, 516 Rue Pierre et Marie Curie 31670 Labège-Innopole et au 112-114 rue La Boétie 75008 Paris.

En raison de l'accroissement des activités de développement clinique, les locaux situés rue La Boétie sont devenus trop exigus pour la société. En conséquence, au cours du premier semestre 2014, la Société a :

- entamé, avec l'accord du propriétaire, une recherche de successeur pour les locaux qu'elle occupe rue la Boétie ;
- conclu un troisième contrat de location immobilière pour des bureaux situés au 5 rue Tronchet 75008 Paris. Ce contrat est effectif au le 1^{er} juin 2014 et l'équipe clinique a intégré ces nouveaux locaux au 1^{er} Août 2014.

Durées et indemnités de départ anticipé

Le premier bail immobilier consenti (Toulouse) a une durée de deux années consécutives avec la possibilité pour la Société de donner congé du bail à tout moment en respectant un préavis de deux mois.

Les baux immobiliers consentis à Paris ont une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la Société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Charges et engagements

Le montant des loyers comptabilisés au 30 juin 2014 et les engagements jusqu'à la prochaine période de départ anticipé s'analysent comme suit :

Au 30/06/2014

Contrats de location immobilière	Date de début effectif du bail	Date de fin du bail	Charges au 30 juin 2014	Engagement jusqu'à la prochaine période de départ	
				A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Bâtiment Labège	01/09/2013	31/07/2015	34 953	69 906	5 826
Bâtiment Paris, rue la Boétie	22/07/2010	21/07/2019	23 561	47 122	51 049
Bâtiment Paris, rue Tronchet	01/06/2014	31/05/2023	725	72 500	150 075

Au 30/06/2014

Contrats de location immobilière	Date de début effectif du bail	Date de fin du bail	Charges au 30 juin 2014	Engagement jusqu'à la prochaine période de départ	
				A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Bâtiment Labège	01/09/2013	31/07/2015	34 953	69 906	5 826
Bâtiment Paris, rue la Boétie (1)	22/07/2010	21/07/2019	23 561	47 122	51 049
Bâtiment Paris, rue Tronchet	01/06/2014	31/05/2023	725	72 500	150 075

(1) la Société a procédé à la résiliation par anticipation de son bail des locaux occupés à Paris Rue de la Boétie et a transféré ses bureaux parisiens en Août 2014 Rue Tronchet à Paris.

4- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE – PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2014 AU 30 JUIN 2014



100 Rue de Courcelles
75 017 Paris
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris



8 Chemin de la Terrasse
31 500 Toulouse
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Toulouse

GENTICEL

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 528 507,10 EUROS

Siège social :
516 Rue Pierre et Marie Curie
31 670 LABEGE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société GENTICEL, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur

ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Paris et Toulouse, le 12 septembre 2014

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

SYGNATURES

Laurent Bouby
Associé

Laure Mulin
Associée